

BONNÉE 2025



Bulletin Municipal n° 45



Sommaire

Informations utile	2 ^e de couverture	L'Amicale des Retraités	12
Le mot du Maire	1	La Saint Hubert	13
Les investissements 2017 - 2024	2	Le Téléthon	14
Une partie des travaux depuis 2017	3	Rémi + à la demande	15
Etat-civil	5	Communication de l'Association des Maires de France	16
Une nouvelle association pour les anciens combattants	6	Information importante sur la réglementation de la détention d'armes à feu	17
Transmettre la mémoire c'est préserver l'histoire	6	France services	18
L'école	7	Nos annonceurs	19
Petites Mains	10	Communauté de Communes "LES ACTUS"	3 ^e de couverture
La Fraternelle	11	Calendrier des fêtes	4 ^e de couverture

Directeur de la publication et rédacteur en chef : Michel AUGER

Rédacteurs, documentalistes, photographes :

Nicholas TICEHURST, Sandrine DULAURENT, Philippe DELAHAYE, Thomas GUILLET, Nausicaa BOYER, Marie MADROLLES

Imp. Centrale - 45500 Gien

Informations utiles

MAIRIE

4, route d'Ouzouer, Bonnée

Tél. : 02 38 35 53 32

Fax : 02 38 29 05 73

Courriel : mairie.bonnee@wanadoo.fr

Site Internet : www.mairie.bonnee.fr

Ouverture : **mardi de 10h à 12h**
jeudi de 17h30 à 19h

Secrétariat : Sonia Ramond,
Mélanie Brosse.

Service Technique : Jérôme Pelloile.

Entretien : Anne-Marie Figueiredo.

Monsieur le maire reçoit sur rendez-vous.

SIVOM SCOLAIRE

L'école de Bonnée est regroupée avec celle des Bordes. Pour tous renseignements, s'adresser à :

Sivom scolaire, école P. Fort

Tél. : 02 38 38 14 92

ECOLE

Le groupe scolaire de Bonnée,

Place de Bourdoncle de Saint-Salvy, reçoit les élèves de cycle 3, classes de CE2, CM1 et CM2.

GARDERIE

Il n'y a plus de garderie périscolaire à BONNÉE depuis septembre 2020.

Les Bordes 7h/8h20 - 16h30/19h.

Le mercredi : 7h30 - 18h30.

Renseignements auprès de la com. com. Val de Sully.

Tél. : 02 38 35 05 58

secretariat.enfance@valdesully.fr

COLLÈGE

30, rue du Château d'Eau, Les Bordes

Tél. : 02 38 29 15 16

POSTE transférée à l'épicerie

3, rue de la Mairie, Les Bordes

Tél. : 02 38 35 51 13

Ouverture : lundi au vendredi de 7h à 13h

et de 15h à 19h30

samedi de 7h à 13h

SICTOM

Rue Saint-Barthélémy, Châteauneuf/Loire

Tél. : 02 38 59 50 25

Courriel : sictom.chateauneuf@wanadoo.fr

Site Internet : www.sictom-chateauneuf.fr

Le ramassage des ordures a lieu tous les mercredis.

Les poubelles doivent être sorties le mardi soir.

Décalage d'une journée en cas de jours fériés.

TRI SÉLECTIF

Les conteneurs pour la collecte des emballages, du papier et du verre sont situés sur le parking, route des Bordes à côté des locaux techniques de la mairie et à Chappe, route de Bois-au-Cœur.

CENTRE DES IMPOTS - PERCEPTION

30, av. Mal Leclerc, Gien

Tél. : 02 38 37 34 00

NUMEROS D'URGENCE

SAMU : 15

POMPIERS : 18

GENDARMERIE : 17

Pharmacie de garde : 32 37

SUEZ : 09 77 40 84 08

GRDF : 08 00 47 33 33

ENEDIS : 09 72 67 50 45

Centre antipoison : 02 41 48 21 21

Enfance maltraitée : 119

POLICE INTERCOMMUNALE

Tél. : 02 38 35 30 89

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Tél. : 02 38 35 05 58

URBANISME

Tél. : 02 38 35 30 86

BIBLIOTHEQUES

Tél. : 02 38 35 05 58

Site Internet : www.valdesully.fr,

Cliquer sur « médiathèque ».

ECOLE DE MUSIQUE

Tél. : 02 38 35 05 58

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL VAL DE SULLY

Bureau de Sully/Loire : Place de Gaulle

Tél. : 02 38 36 23 70

Bureau de Saint-Benoît/Loire :

44, rue Orléanaise

Tél. : 02 38 36 23 70

Bureau de Germigny-des-Prés :

6, route de Saint-Martin-d'Abbat

Tél. : 02 38 36 23 70

Le mot du Maire



Chers amis,

La fin d'année est proche et, à cette occasion, permettez-moi avec l'ensemble du Conseil Municipal de vous présenter à vous et à vos proches nos meilleurs vœux de santé et de bonheur pour l'année 2025.

Cette année a été encore une fois faite de rebondissements et de surprises de la part de nos élus qui persistent à vouloir gérer le pays d'après leurs propres idéologies politiques, refusant de réfléchir ensemble quelle que soit leur appartenance, et surtout en ignorant les difficultés des élus de proximité dans le cadre de la gestion de nos collectivités.

C'est encore une fois un constat d'échec que nous subissons mais qui, je vous rassure, n'entache en rien notre dévouement pour la commune.

En ce qui nous concerne, sur la commune de Bonnée nous arrivons au terme des gros travaux engagés en 2024 et, à cette occasion, je vous invite à prendre connaissance dans les pages suivantes du rapport d'activités et financier pour la période de 2016 à 2024.

Pour 2025, nous allons finaliser les travaux de la rue de Chappe et boucler le financement de la rénovation de l'éclairage public afin de lancer les travaux courant 2025. La situation financière et les réformes lancées par l'Etat nous obligent à s'assurer du financement des projets avant le lancement.

Un point aussi que je souhaite aborder avec vous, c'est la gestion de l'eau qui va devenir compliquée si nous ne faisons pas preuve de vigilance. Le prix de l'eau et de l'assainissement risque de s'envoler dans les années à venir compte tenu des aléas climatiques et de l'augmentation des taxes en fonction des coefficients de rendement sur la consommation de l'eau. Nous devons limiter les fuites et gérer au mieux notre consommation d'eau quel que soit le secteur d'activité.

Nous rappelons également que l'utilisation des forages est réglementée. Les foyers utilisant un forage pour leurs besoins personnels doivent, à la fin de l'année, communiquer en Mairie le volume d'eau prélevé, justifié par le relevé des index du compteur obligatoire sur les forages et accompagné d'une analyse de l'eau confirmant la qualité de l'eau pour la consommation humaine.

Nous allons lancer en 2025 un schéma directeur de l'eau afin de faire le point sur l'état de l'ensemble des réseaux de l'eau et de l'assainissement ainsi que sur la planification des travaux à engager dans les années à venir puisque le transfert de ce service vers les EPCI sera facultatif, suite aux dernières informations du Premier Ministre.

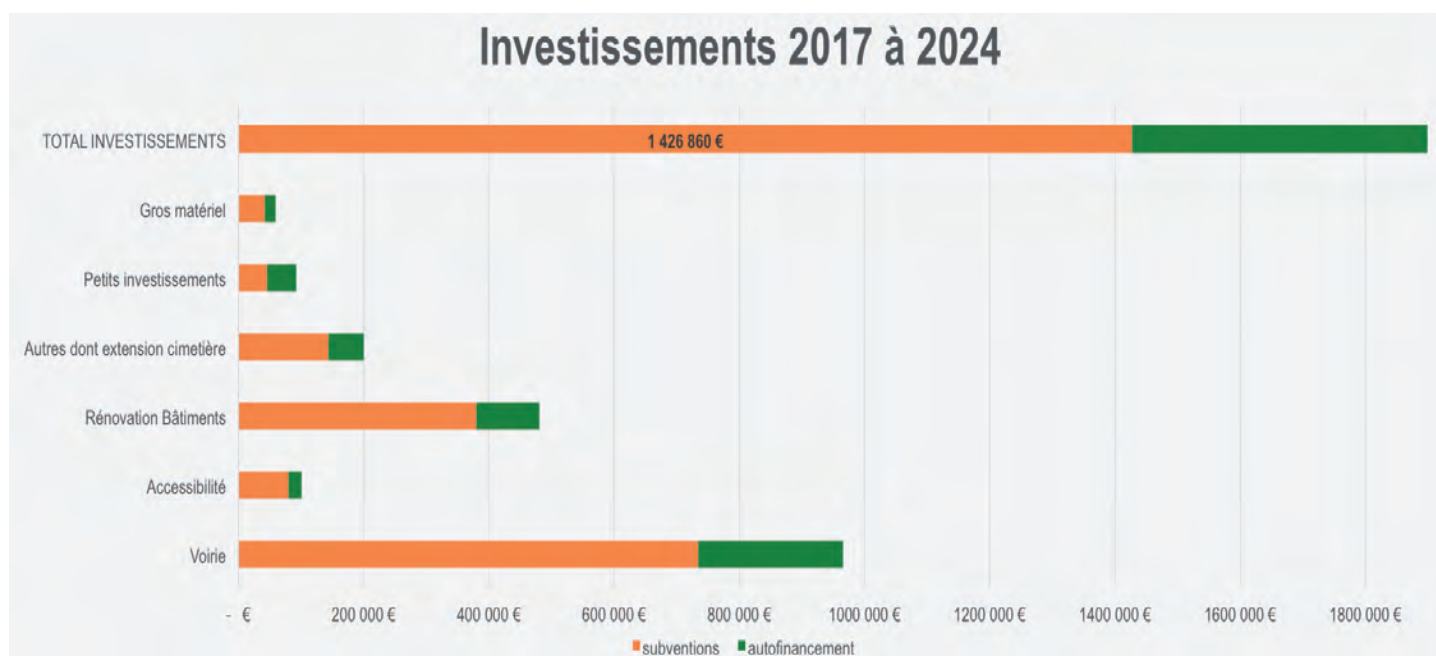
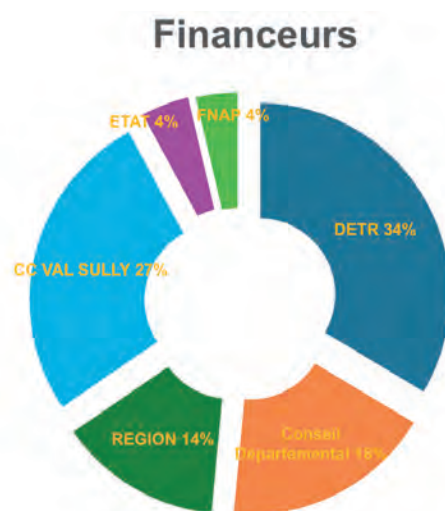
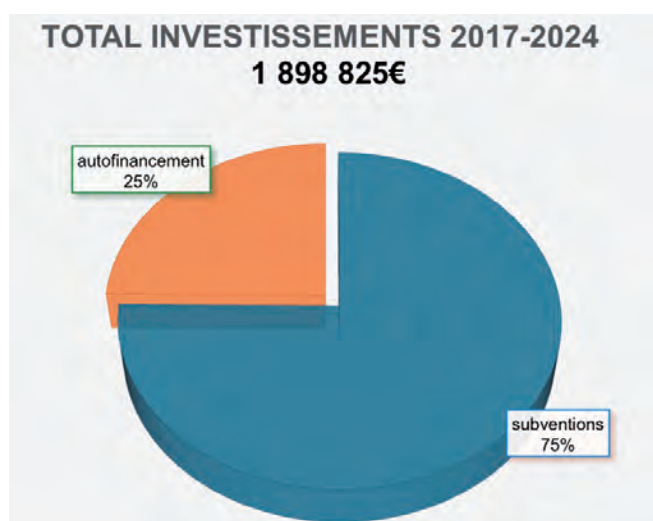
Nous tenons également à remercier l'ensemble des associations de la commune pour leur engagement et la qualité de leurs prestations appréciées de tous.

Nous vous adressons encore une fois nos vœux de santé et de bonheur à vous et à vos proches pour l'année 2025

Michel Auger

Les investissements 2017 - 2024

Investissements 2017 à 2024	Coût total	Subventions	Autofinancement	Taux
Voirie	965 803 €	734 182 €	231 621 €	76%
Accessibilité	101 181 €	80 206 €	20 975 €	79%
Rénovation Bâtiments	481 102 €	380 271 €	100 831 €	79%
Autres dont extension cimetière	199 861 €	144 012 €	55 849 €	72%
Petits investissements	91 973 €	45 987 €	45 986 €	50%
Gros matériel	58 905 €	42 202 €	16 703 €	72%
TOTAL INVESTISSEMENTS	1 898 825 €	1 426 860 €	471 965 €	75%



	DETR	Conseil Départemental	REGION	CC VAL SULLY	ETAT	FNAP	TOTAL
	34%	18%	14%	27%	4%	4%	100%
TOTAL par financeur	479 267 €	255 341 €	199 000 €	380 649 €	60 028 €	52 575 €	1 426 860 €

ENDETTEMENT DE LA COMMUNE (fin 2024) 115€ / habitant

Une partie des principaux travaux depuis 2017

Rue des Sentes

Avant



Pendant

Après



Rue de Chappe

Côté Nord

En cours

Côté Sud



Route d'Ouzouer



Rue du Clos du Mont



Réfection du bar

Avant



Pendant face avant



Pendant face arrière



Après

Etat civil 2024

Décès :

FOUCHARD épouse FOUTRIER Anne-Marie le 05/02
GUY Gwendoline le 13/02
BRASDU Jean-Louis le 23/02
MANIEZ Guy le 28/03
LANDEVILLE épouse MORTASSAGNE Nicole le 22/04
GUIGNARD épouse RIVIERE Nicole le 22/06
FOURNIER Claude le 18/07
PICHON Bruno le 29/07
D'ARBOIS de JUBAINVILLE Michèle le 07/12



Mariages :

MANGIN Stéphane et LECOCQ Colette le 08/06
CHARRUYER Damien et BOUQUIN Marion le 26/07
PISSEAU Romain et FORTIER Emeline le 21/09

Naissance :

PESERICO Ella le 13/08



Une nouvelle association pour les anciens combattants

De moins en moins nombreuses, les forces vives se mobilisent. Les anciens combattants ont décidé de regrouper l'association des anciens combattants de Bonnée, Bray-Saint Aignan et Les Bordes, en une seule association. L'association de Bonnée a donc été dissoute. Cette nouvelle organisation n'entraînera pas de changement, la mairie continuera à célébrer les différentes commémorations comme habituellement et ne manquera pas de convier cette nouvelle association comme invitée d'honneur. Nous tenons particulièrement à remercier ici les anciens combattants ayant œuvré toutes ces années pour le souvenir dans notre commune. Merci de leur présence et leur engagement à Monsieur Billat, Monsieur Fournier, ainsi qu'aux portes drapeaux Messieurs Brinon, Derlant et Durandel.



Transmettre la mémoire c'est préserver l'histoire

Un militaire ou une personne civile qui a pris part à un conflit dans lequel la France est ou était engagée peut faire reconnaître son statut d'ancien combattant. C'est une spécificité française, qui accorde des droits aux civils aussi. Selon la situation, plusieurs cartes peuvent être attribuées comme par exemple le titre de reconnaissance de la Nation ou la carte d'invalidité des pensionnés de guerre, qui permettent de leur ouvrir certains droits. Au delà de leur présence lors des commémorations, les anciens combattants ont à cœur de témoigner et partager leurs histoires et les événements qu'ils ont vécus dans le cadre du devoir de mémoire. Ils facilitent la communication du souvenir notamment envers les jeunes générations. Difficile de préciser combien d'anciens combattants il resterait en France, des estimations pour 2023 avaient été publiées en 2014 et annonçaient 922 400 anciens combattants et 64 200 invalides de guerre (source : évaluation du nombre de ressortissants de l'Onac-VG : bilan et perspectives, rapport du CGA Jean Tenneroni du 18 juin 2014).

En réalité, depuis le 1^{er} janvier 2023, le terme d'ancien combattant a disparu juridiquement. On emploie désormais le mot « combattant », ceci pour permettre aux jeunes encore actifs, de se reconnaître dans le terme d'"ancien combattant" et encourager leur accès au soutien proposé.



L'école

Les CM2, petits spéléologues

• Présentation

Les élèves de CM2 de l'école de Bonnée, et notre maîtresse, Mme Méthivier, sommes partis le samedi 6 avril 2024 à 23h15 en classe de découverte à Lans-en-Vercors. Nous sommes revenus le vendredi 12 avril 2024 à 7h.

Au Relais, centre des Œuvres Universitaires du Loiret, nous avons rencontré nos animateurs, Yvan et Thomas, le directeur du centre, Vincent, ainsi que les pensionnaires de la mini-ferme : deux jars, trois canards, quatre lapins et trois chats. Nous avons partagé le centre avec une classe de CM2 de l'école de Thésée. Ces élèves étaient nos correspondants. C'était trop bien, tout le monde était content !

Anastasia, Elyna, Evan et Manon



• La découverte du milieu

Le premier jour, durant l'après-midi, nous sommes partis faire des cabanes dans la forêt ainsi que le jeu des drapeaux (il faut cacher le drapeau de son équipe et retrouver celui de l'équipe adverse en premier). Nous avons beaucoup profité de la forêt environnante les jours suivants aussi et avons appris à faire la « queue-leu-loup ». Nous avons fait des esquisses pour représenter les montagnes tout en étudiant le paysage montagnard. Ensuite, nous avons appris à reconnaître les différentes essences d'arbres notamment l'épicéa commun (nous en avons même rapporté au centre pour faire du thé). Nous avons pu profiter du ruisseau des gorges du Bruyant le jour suivant, de ses cascades et d'un point de vue magnifique ! La dernière activité de découverte du milieu était la recherche d'indices de présence de la faune sauvage : nous avons trouvé des crottes de cerf, des pommes de pin grignotées, des terriers... Mais surtout : il a neigé ! C'était comme un rêve.

Axel, Ewen, Jack et Julien





• Initiation à la spéléologie

Nous avons eu Alex, Thibault et Pierre-Bernard en tant que moniteurs de spéléologie. Nous avons exploré deux grottes : la grotte Favot et la grotte Roche.

La grotte Roche a été découverte en 1870 et elle est située dans le Vercors. Au début de la grotte, certains élèves avaient peur de rentrer. Nous sommes passés dans une première cavité dans laquelle il y avait des « boîtes aux lettres » à traverser pour avancer. Nous avons fait des jeux dans la grotte : « les encordés » (le groupe était emmelé et devait démemeler ses cordes pour réussir), « le noir absolu » (découverte du noir absolu), parcours du pharaon, la « chauve-souris » (il faut retrouver ses camarades dans le noir).

Pour atteindre l'entrée de la grotte Favot, nous avons dû marcher pendant une heure. A certains moments, nous étions encordés. Quand nous sommes arrivés à la grotte Favot, nous avons fait un pique-nique (sandwich, chips...). Ensuite, chaque groupe est parti avec son animateur. Nous avons un casque avec une lampe pour éclairer parce qu'il faisait vraiment noir. Tout le monde est passé par un petit passage avant d'arriver à une grande pente où il y avait de nouveau une corde pour descendre. Nous avons ensuite exploré toute la grotte pendant trois heures en parcourant des salles, des toboggans...

Nous avons tous reçu le diplôme de la « Première chauve-souris ». Pour l'avoir nous avons dû apprendre à : ajuster notre casque, se déplacer sur un sol encombré de blocs, ramper, escalader ou descendre des petits ressauts ; connaître le type de roche et le rôle de l'eau ; respecter les consignes et gérer nos émotions.

Ilyes, Maël, Maxence et Noa



• La grotte de Choranche

Nous avons visité la grotte aménagée de Choranche le mercredi 11 avril de 9h à 11h30. Nous sommes partis par groupe dans la boutique afin d'acheter des souvenirs. Puis, des guides nous ont fait visiter la grotte. Dans celle-ci, il y avait des protées, des fistuleuses, des draperies, des stalagmites, des colonnes, des stalactites et de l'eau. L'eau était à 9°C, on peut y trouver des bactéries (anaérobies). La visite a duré à peu près une heure. Pour finir, nous avons regardé un spectacle de sons et lumières avant de faire des photos avec nos correspondants. C'était historique, super, magnifique, spectaculaire, splendide, incroyable, magique, extraordinaire et fabuleux !

Johana, Kyllie, Lana et Lola



• Les veillées

Notre première était la veillée de présentation où l'on nous a expliqué ce que l'on avait le droit de faire ou pas. Lors de la deuxième veillée, des jeux ont été organisés : le hockey-serpillère avec des tables pour faire les buts, des crosses de hockey et une serpillière en guise de palet ou le Mystère du Peuil (comme un Loup Garou). La troisième, c'était la « Raclette party ». Pendant que certains groupes mangeaient LA vraie raclette, les autres participaient aux jeux organisés partout dans le centre comme par exemple la Pantoufflette où il fallait mettre sa claquette dans des panières pour marquer des points. Le mercredi, c'était l'anniversaire d'Eilynn, notre camarade de classe et les animateurs ont organisé une boum avec de la musique ; tout le monde a dansé. Enfin, la dernière veillée avant de partir était un film qui s'appelle Coco.

Maillys, Margot, Polina et Victoire



Petites Mains

Créée en 2020, l'association « Petites mains » poursuit ses activités nombreuses. Les membres de l'association se retrouvent au cours d'ateliers qui ont lieu tous les 15 jours le lundi au foyer communal du village et hors vacances scolaires. L'association compte dans ses rangs une quarantaine d'adhérents. L'association propose toute une palette d'activités dans le domaine des loisirs créatifs mais également une vie associative riche de rencontre en dehors des ateliers comme la galette des rois en janvier, une sortie au restaurant « Entre Loire et Sologne » à Sully-sur-Loire, une sortie vélo et pique-nique au Port de Saint-Benoît-sur-Loire en avril et en juin pour finir l'année une sortie nature à l'étang de Combreux. En janvier, l'association s'est attelée à la confection d'une broderie sur tapis flanelle, du customising et retouche de vêtements. En février, c'était le pliage de pages de vieux livres puis en mars macramé et des décorations sur le thème de Pâques. En avril, il y a eu une initiation au quilling, en mai un atelier patchwork et en juin de la mosaïque et l'habillage de boîtes rondes en carton. En septembre, c'est la rentrée des petites mains avec une reprise des activités temporairement tous les lundis jusqu'à la fin du mois de novembre. Pour cette reprise, réalisation d'un portrait de femme, fabrication d'un ours en tissu. Les petites mains ont aussi pris part à la campagne nationale d'octobre rose avec la confection d'un coussin en forme de cœur. En octobre l'association a travaillé sur la transformation d'un pantalon en sac et également dans le planning d'octobre du macramé sur galet. En novembre, c'est la palette du peintre soit de la décoration d'une palette bois (selon un thème au choix : couture, coiffure, beauté, bricolage, etc), couture de sapin de Noël et décoration de galets. A l'agenda de l'association, exposition de tous les ouvrages exécutés au cours des ateliers (ouvert au public) Le 9 décembre assemblée générale des petites mains suivi du pot de l'amitié. Dans les projets à venir : une sortie loisirs-créatifs à Paris début 2025.

Les membres de l'association « petites mains » présentent à tous leurs meilleurs vœux pour l'année 2025.



La Fraternelle

Cette année 2024, la Fraternelle a proposé différentes manifestations avec en février le carnaval pour les enfants de l'école, beaucoup de confettis dans la rue sous une bonne ambiance. Notre 1ère soirée dansante du 13 avril sous le thème de l'Espagne avec au menu une paëlla qui a rencontré un vif succès avec la participation de 76 personnes.

Le 22 septembre, le vide-grenier s'est finalement déroulé au foyer communal au vu de la météo capricieuse. Cette solution, avec l'accord de la mairie que nous remercions, a permis de maintenir la manifestation et a rencontré un succès avec un public au rendez-vous.



Pour conclure cette année, un vide ta chambre a été programmé le 24 novembre.

Nous vous invitons à réserver dans vos agendas nos prochaines manifestations pour 2025 avec :

- une représentation de la troupe de théâtre de Saint-Père sur Loire le 26 janvier
- le carnaval des enfants le 8 mars
- une soirée dansante le 26 avril
- un vide-grenier en septembre

Nous diffuserons toutes les informations utiles quelques semaines avant les manifestations.

Les membres de l'association souhaitent remercier l'ensemble des participants à nos évènements qui sont pour nous la raison d'être de notre association. Nous remercions également la commune pour son soutien et la mise à disposition de la salle.

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez nous rejoindre, l'association œuvre dans la bonne humeur. Toutes les idées ou suggestions sont les bienvenues.

Marylaure Joly, présidente de l'association la Fraternelle

- COUVERTURE
- GOUTTIÈRES ALU-ZINC
- DESSOUS DE TOIT PVC
- LAINE SOUFLÉE
- MENUISERIE PVC-ALU

Ent. Régis ROLLION
17, route de Sully - 45460 LES BORDES
02 38 35 79 07
rollion.regis@gmail.com

RGE Qualibois **RGE** ECO artisan La nouvelle énergie du bâtiment

Kufit
entreprise générale de peinture

3 Rue de Villemandeur
45120 CHALETTE SUR LOING
02.38.98.44.39.
kufit@orange.fr

Peinture
Ravalement
Papiers peints
Revêtement de sols
Isolation par l'extérieur
certifié RGE

L'Amicale des Retraités

En cette année 2024 l'association a maintenu son nombre d'adhérents malgré de nombreux décès en 2023. Ainsi nous avons pu continuer nos diverses activités.

Les 2^e et 4^e mardi de chaque mois une quarantaine de personnes participent aux jeux de cartes et de société où bavardages et plaisanteries sont toujours les bienvenus avec respect, gentillesse et convivialité.

Nos rendez-vous annuels se sont déroulés tout au long de cette année avec plus ou moins de présents suivant les obligations extérieures de chacun, mais tous ceux qui se retrouvent sont heureux de passer d'agréables moments ensemble.

Le 6 janvier l'Assemblée Générale avec la dégustation de la galette des rois, le 6 février les beignets faits « maison », le 2 avril le concours de belote interclubs, le 1^{er} juin le repas des Grands-Mères et Grands-Pères, le 3 septembre le concours de boules suivi du buffet froid, le 5 novembre le concours de belote interne, le 7 décembre le repas de Noël.

Deux sorties sont venues compléter ce programme :

- 2 jours en mai à Saumur avec la soirée-spectacle du Cadre Noir qui a laissé un souvenir formidable aux participants,
- une journée dans la Vallée de l'Eure en septembre où la visite du Château d'Anet et du musée du Peigne ont permis de découvrir et d'apprécier des nouveautés.

Comme les années précédentes certains adhérents de nos clubs amis des communes environnantes se joignent à nous et de notre côté nous participons à leurs différentes animations ce qui permet à tous d'avoir des offres plus étendues.

Pour 2025 nos rendez-vous bi mensuel du mardi continueront ainsi que les différentes activités annuelles (les dates seront dans le « Fil de Bonnée »).

Quelques sorties sont en cours d'études et seront proposées lors de l'Assemblée Générale de janvier 2025.

Nous invitons les retraités à venir nous rejoindre et à apporter « du sang neuf » à une association où bonne humeur, gentillesse, convivialité, réconfort, écoute et respect de son prochain sont toujours les centres d'intérêt.

La cotisation pour l'année 2025 restera à 18 €.

L'Amicale des Retraités vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2025.

Pour tout renseignement : Suzanne LECLANCHE - 02.38.35.56.32



La Saint-Hubert

Les saisons passent et l'année va se terminer avec ce compte-rendu de notre association La Saint-Hubert. L'effectif des chasseurs s'est maintenu tout au long de l'année, cependant nous devons déplorer le décès de Claude Lacroix survenu le 28 juin.

Le bureau, reconduit pour une nouvelle année, se compose de :

Président	Lacroix Yves
Vice-président	Goujon Cédric
Trésorier	Marchand Christian
Secrétaire	Lechat Guy
Secrétaire adjoint	Pasdeloup Logan
Membres du bureau	Carette Francis, Michaux Jean-Luc

Les activités cynégétiques se sont bien comportées : 5 chevreuils, 1 cerf, 1 biche et 6 sangliers ont été tués, permettant ainsi la régulation du gros gibier sur nos terres. L'activité des chasseurs ne s'arrête pas là. Depuis quelques temps les corbeaux se développent de façon anarchique et font des ravages dans les cultures environnantes. Les chasseurs ont été mis à contribution pour en détruire une partie. Une battue au renard a aussi été organisée pour en éviter la prolifération.

Pour l'année à venir les chasseurs de La Saint-Hubert auront la possibilité de tuer 5 chevreuils.

L'assemblée générale des chasseurs du Loiret s'est tenue le 19 avril 2024 à la salle Blareau de Sully-sur-Loire, avec la présence, comme invité d'honneur, de Gérard Larcher, le président du Sénat. Au cours de cette réunion deux médailles ont été remises.

Yves Lacroix s'est vu remettre la médaille de la fédération des mains de Gérard Larcher pour ses nombreuses années au service des chasseurs : 22 ans aux Bordes et 23 ans à Bonnée. Une belle récompense pour cette fidélité et ce dévouement.

L'année à venir sera la dernière pour Yves Lacroix, qui pourra profiter alors d'un peu de tranquillité. Mais rassurez-vous la relève est là pour assurer la continuité de La Saint-Hubert à Bonnée.

La soirée choucroute, comme à son habitude, s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse, avec des participants toujours plus nombreux. C'est la jauge de la salle qui oblige à limiter le nombre de places. La prochaine choucroute aura lieu dans la salle des fêtes des Bordes le samedi 1^{er} mars 2025. C'est l'orchestre de Thiebaut Colas et ses musiciens qui assurera l'ambiance musicale.

Pour terminer ce bref compte-rendu, je vous présente, au nom de la Saint Hubert, nos meilleurs vœux pour la nouvelle année 2025.

Yves Lacroix, Président



Le Téléthon

Durant **7** jours pour **11** circuits pédestres dans les chemins des **19** communes mobilisées du Val de Sully, + de **120 km** parcourus par plus de **350** généreux randonneurs pour la bonne cause. Tous ces ingrédients ont permis la collecte de plus de **1500€** qui seront reversés intégralement à l'AFM Téléthon.

Nous tenions à associer Bonnée à ces données car la municipalité a contribué à la réussite de cette chaîne solidaire, et nous vous en remercions très chaleureusement.

La Randonnée de l'Espoir était de passage à Bonnée le lundi 2 décembre dernier.

Au nom de Sully Espoir mais aussi au nom de tous les marcheurs, nous exprimons notre entière gratitude pour l'accueil que la commune nous a réservé en nous offrant une collation bien appréciée.

Nathalie Rivierre et les RandoCoeurs de l'Espoir



Numéro pro 09 54 38 89 72
sncnicaulo@gmail.com
7, route des Bordes - 45460 Bonnée



Chauvette Nicolas



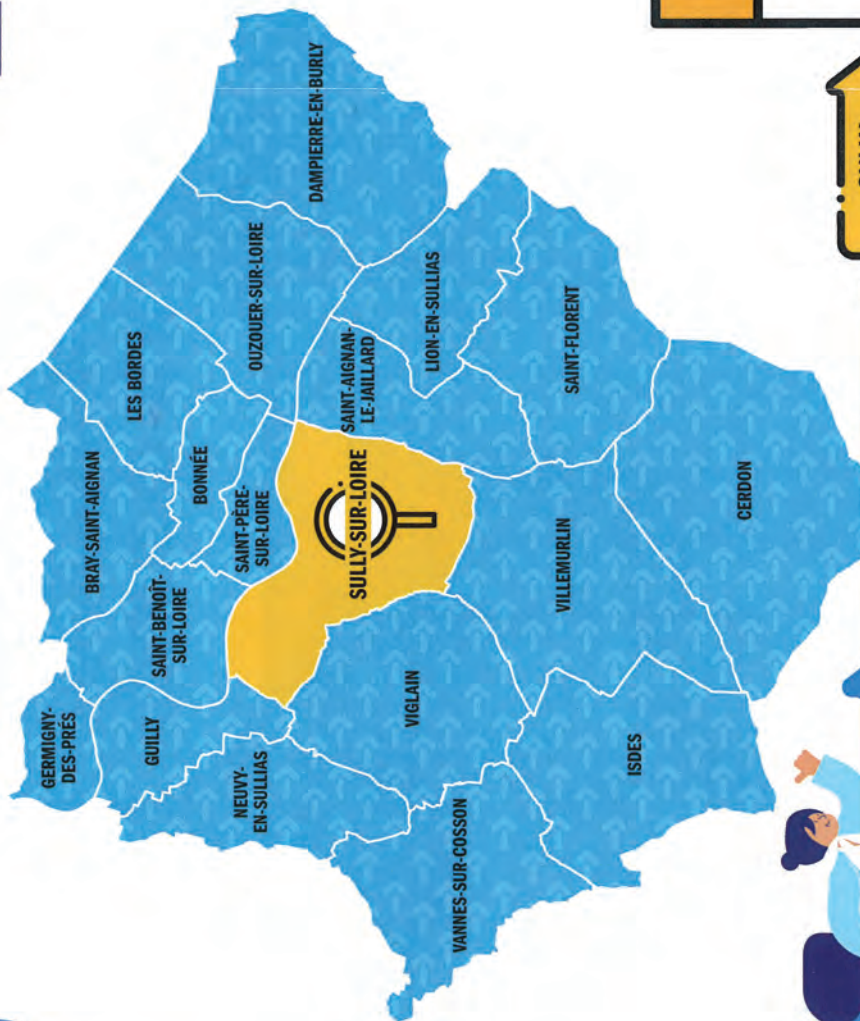
02 38 290 180
info@graphipub.com





Rémi+ à la demande

ACCESSIBLE À TOUS LES HABITANTS DU SECTEUR !



LA PRISE EN CHARGE S'EFFECTUE À VOTRE DOMICILE

J'HABITE JE VAIS SULLY-SUR-LOIRE

**RÉMI + À LA DEMANDE
VOUS EMMÈNE VERS LA COMMUNE
PRINCIPALE DE VOTRE SECTEUR**

Appelez le centre
de relations usagers Rémi, au

0 806 70 33 33

Service gratuit
+ prix appel

**du lundi au samedi
de 6 h à 20 h**

Les réservations doivent être effectuées
au plus tard la veille du déplacement
avant 17 h. Pour le lundi, pensez à
réserver dès le vendredi avant 17 h.



Plus d'informations sur

www.remi-centrevaldeloire.fr



JOURS	ALLER ARRIVÉE À SULLY-SUR-LOIRE	POINTS D'ARRÊTS	RETOUR DEPART DE SULLY-SUR-LOIRE
LUNDI	9 H 30	OFFICE DE TOURISME	11 H 30
		HÔPITAL ZA ST-PÈRE SUR LOIRE (Super U)	
JEUDI	9 H 30	OFFICE DE TOURISME	11 H 30
		HÔPITAL ZA ST-PÈRE SUR LOIRE (Super U)	

Les horaires de prise en charge et de retour à domicile seront confirmés par la centrale de réservation.

Communication de l'Association des Maires de France

Plusieurs éléments méritent d'être soulignés :

- **les collectivités doivent obligatoirement voter des budgets à l'équilibre** ;
- **les dépenses publiques locales** représentent 11,2% du PIB en 2021, soit un niveau largement inférieur à la moyenne européenne (17,9% du PIB) ;
- les dépenses de fonctionnement des collectivités locales ont augmenté en 2024 sous **la double pression de l'augmentation du coût de l'énergie et des achats courants et des mesures de revalorisation des traitements des fonctionnaires décidées par l'Exécutif (+2 milliards d'euros)** ;
- l'argument récurrent qui consiste à dire que tout le monde doit participer ne tient pas non plus. Depuis 2010, les communes et intercommunalités ont participé au redressement des comptes publics à hauteur de **71 milliards d'euros de DGF** (ce qui correspond à la baisse de 2010 à 2017 puis à la non-indexation sur l'inflation) ;

A côté, l'Etat a nationalisé la plupart des impôts sans les compenser intégralement : pour la **taxe d'habitation, il manque 1 milliard d'euros** de compensation au bloc local et pour la **CVAE, 756 millions d'euros sont manquants** chaque année ;

- enfin, **les collectivités assument un ensemble de dépenses** qui devraient être assurées par l'Etat, car elles relèvent de ses missions propres, mais ne le sont plus :

En matière de sécurité le désengagement de l'Etat se traduit par l'embauche de policiers municipaux et le déploiement de camérars pour protéger nos concitoyens ;

Pour l'entretien des digues ;

Pour la gestion du recul du trait de côte ;


Dans l'éducation pour assurer la continuité scolaire, les collectivités doivent encore financer les AESH sur le temps périscolaire pour les enfants en situation de handicap.



**L'EXPERT
FENÊTRE**
VOTRE MAISON S'OUVRE À VOUS

FENÊTRES • PORTES FENÊTRES • VOILETS • STORES • PORTES D'ENTRÉE
PORTES DE GARAGE • PORTAILS • PERGOLAS

Sarl Bethoul.LB
contact@bethoul.fr - www.bethoul.fr - Tél : 02.38.93.09.88
RN 60 - Impasse de Platteville 45700 Villemandeur



EUROVIA
Route de Chaumont
45120 CORQUILLEROY
Tél : 02.38.98.00.64 Fax : 02.38.89.05.06
Mail : montargis@eurovia.com
Nos équipes aménagent votre cadre de vie



Aux 3 Fruits

Vins fins - Whiskies - Bières
Thés & Accessoires
Cadeaux - Epicerie Fine
123, Route de Paris
45600 Saint Père Sur Loire
02 38 36 09 09
aux3fruits@wanadoo.fr



Simon Midou
paysage

Création - Entretien - Elagage - Clôtures

contact@simonmidou.fr
02.38.37.21.15
45600 SULLY SUR LOIRE

Information importante sur la réglementation de la détention d'armes à feu

Les détenteurs d'armes à feu, au titre de la chasse ou du tir sportif, ont pour obligation d'ici le 31 décembre 2024 de déclarer au SIA les armes à feu.

Les détenteurs d'armes, de munitions ou de leurs éléments, au titre de la chasse ou du tir sportif, sont tenus de créer leur compte personnel sur le système d'information sur les armes (SIA) d'ici le 31 décembre 2024 pour conserver le droit de détenir une arme.

Sont concernés tous les particuliers détenant au moins une arme, disposant d'un permis de chasse valide ou non ou d'une licence de tir sportif.

Cette démarche est obligatoire pour acheter une arme chez un armurier, la vendre ou la faire entretenir.

Le compte SIA permet de faire une demande d'autorisation en ligne, de valider l'acquisition d'une arme, d'informer en cas de perte ou de vol. Cette procédure permet également d'éditer de façon totalement autonome une carte Européenne d'arme à feu.

Au-delà de cette date, les détenteurs concernés non-inscrits dans le SIA seront en contradiction avec la réglementation sur les armes et seront susceptibles de faire l'objet de mesures administratives.

La création du compte se fait depuis un ordinateur ou tablette sur le site :

<https://sia.detenteurs.interieur.gouv.fr>

Ci-dessous le parcours de création de compte

Comment créer mon compte dans le SIA
(Système d'information sur les Armes)

Vous ne disposez pas encore de compte sur l'espace détenteur ?
Voici les différentes étapes pour créer votre compte :

- 0 Avant de commencer**
 - Je m'assure que j'ai une adresse mail. Elle est indispensable à la création de compte.
 - Je scanne ou je prends en photo les documents qui me seront utiles : pièce d'identité, justificatif de domicile et selon ma situation : permis de chasser, licence, ...
 - Je me munis de mon numéro de SIA si j'en possède un.
- 1 Aller sur le site**

Je me rends sur <https://sia.interieur.gouv.fr>
- 2 Créer son compte**

Je clique sur "Créer mon compte".
- 3 Choisir sa catégorie**

Je choisis ma catégorie (plusieurs choix possibles) :

Catégorie	Icone	Détails
Chasseur		À partir de 08/02/22
Licencié		08/03/22
Non licencié		08/04/22
Collectionneur		(incluse licence) arme habilitée ou trouvée 07/06/22
Métier & Association		Fin 2022
- 4 Respecter les étapes**

Je remplis bien tous les champs et j'importe les documents justificatifs (ma pièce d'identité, mon permis de chasser, ma licence, ...) à chaque fois que cela m'est demandé pour passer à l'étape suivante.
- 5 Valider à l'aide du code**

Je saisis le code qui est dans l'image et je prends connaissance des mentions légales. Je coche les cases avant de valider.
- 6 Activer son compte**

Le système vient de m'adresser un mail de confirmation de création de compte. Je clique sur le lien d'activation que je viens de recevoir.
- 7 Sécuriser son compte**
 - J'y suis presque ! Je choisis maintenant le mot de passe pour mon compte. Il m'est strictement personnel.
 - Je choisis et je réponds à 3 questions différentes qui me serviront à récupérer mon identifiant en cas d'oubli.
- 8 Valider**

Je valide et j'ai fini : mon compte est créé ! Je reçois un justificatif dans ma boîte mail.
- 9 Compte activé**

J'ai maintenant un compte dans le SIA et un numéro SIA qui me suivra tout au long de ma vie de détenteur d'arme. Je peux me connecter immédiatement pour le consulter.
- 10 Rester en règle**
 - Je peux de nouveau acquérir des armes.
 - Je peux aussi gérer mon râtelier numérique et effectuer des démarches quand je veux en me connectant simplement à mon compte SIA.

<i>Organisme</i>	<i>Jour de présence</i>	<i>Heure de présence</i>	<i>Modalités</i>
ADIL info <small>Logement</small>	1 ^{er} lundi du mois	9h - 12h	Sur rendez-vous 02 38 62 47 07
ADIL juridique <small>Aide juridique</small>	4 ^e jeudi du mois	14h - 16h30	
ADS <small>Agence Départementale des Solidarités</small>	Le lundi, le mercredi et le vendredi	9h - 12h30 13h30 à 17h	Sur rendez-vous 02 38 05 23 23
Appui santé Loiret	Tous les mercredis sauf vacances scolaires	9h - 17h	Sur rendez-vous 02 38 51 13 76
CAF <small>Allocations familiales</small>	Tous les lundis sauf vacances scolaires	9h20 - 12h30 13h30 - 16h	Sur rendez-vous au 3230 ou sur caf.fr
CARSAT retraite	Tous les vendredis	9h15 - 12h 13h30 - 16h30	Sur rendez-vous au 3960
CARSAT social	Tous les jeudis et, les semaines impaires, le mercredi	9h - 17h	
CIDFF <small>Droit des femmes et des familles</small>	Le mardi des semaines impaires	14h - 17h	Sur rendez-vous 02 38 77 02 33
DIMA <small>Dispositif d'Intervention Mobile en Addictologie</small>	Le mercredi des semaines paires	9h - 12h30 13h30 - 17h30	Sur rendez-vous au 02 38 60 57 03
Mission locale <small>Accompagnement 16 - 25 ans</small>	2 ^e et dernier mardis du mois	9h - 17h30	Sur rendez-vous 02 38 67 25 62
Secours Catholique <small>Accueil, écoute et accompagnement</small>	Tous les jeudis	9h30-12h	Sans rendez-vous 06 82 78 88 16
SOLIHA - OPAH <small>Logement</small>	1 ^{er} et 3 ^e lundis du mois	10h - 12h	Sur rendez-vous 02 38 77 84 89 et selon disponibilités

Au quotidien, les agents France services vous accompagnent pour vos démarches administratives et à l'insertion professionnelle. Une borne Espace services publics est également mise à votre disposition.

+ d'infos sur les sessions de recrutement et les rencontres avec des organismes de formation sur Facebook @ccvaldesully ou sur www.valdesully.fr



Allée des jardiniers
à Sully sur Loire
02 21 76 01 72

PROCHE DE VOUS,

PROCHE DE CHEZ VOUS



SARL BOUHOURS

chauffage
plomberie
pompe à chaleur
salle de bain
électricité
climatisation
couverture

www.bouhours.fr - bouhours@wanadoo.fr
Z.I. Saint-Barthélémy - 66, rue du Clos Renard
45110 CHATEAUNEUF SUR LOIRE - tél 02 38 58 44 76

C-C45 Jean-Marie Gautherot

ACHÈTE
TOUTES VOITURES ANCIENNES & YOUNGTIMERS
JUSQU'À 1990
MÊME SORTIE DE GRANGE - Avec et Sans carte grise
TOUS 4X4 TOYOTA & MITSUBISHI
47 ter Route des Bordes - 45460 BONNÉE
02 38 35 58 50 - 06 80 31 11 16
gautherot.jm@gmail.com
www.c-c45.com

Heidelberg Materials

sable et graviers
matières d'expert pour
l'aménagement de notre territoire.

www.granulats.heidelbergmaterials.fr

Carrière de La Plaine aux Lièvres
45570 OUZOUEUR-SUR-LOIRE - Tél. 02 38 35 64 35

Notre **RAISON D'ÊTRE**

Partager nos **savoirs**
au service d'un monde
plus sûr, performant
et **durable.**

Groupe Qualiconsult

ST SERVITECHNIQUE Depuis 1988

ZAC Les Gabillons - 45570 DAMPIERRE-EN-BURLY
02.38.35.55.43 - b.vialle@servitechnique.fr
www.servitechnique.fr

RGE CLIMATISATION
POMPES A CHALEUR
ELECTRICITE GENERALE

Beauté Addict
INSTITUT DE BEAUTE

Centre Commercial Intermarché
Route de Paris - 45460 BONNÉE
09 70 97 50 67
 Beauté Addict

Les Jouets de Séb

lesjouetsdeseb
lesjouetsdeseb@gmail.com
8 ter Route de Sully - 45460 BONNÉE
02.38.36.66.10

Intermarché
BONNÉE

02 38 36 68 10 - OUVERT LE DIMANCHE MATIN

Sublime
Coiffeur Visagiste

Mardi, Mercredi, Jeudi
9h30-19h
Vendredi 9h-19h
Samedi 9h-17h
02 38 37 17 70

SARL AMG KILIC
ZA Arboria - 30, rue des Frênes
45700 PANNES
Tél. : 02 38 98 75 40

AMG aménagement

Groupe Méthivier

NEW HOLLAND **Promodis**
975 Route de Bellegarde
45460 BRAY ST AIGNAN
02.38.35.20.92
contact@groupe-methivier.com
Pour professionnels et particuliers

Quad POLARIS Kärcher
Outils de jardin Clôture Vêtements

ambiance Chaleur 45

Magalie ROLLION
17, route de Sully - 45460 LES BORDES
02 38 35 79 07
www.poele-bois-45.fr
CHAUFFAGE AU BOIS ET AUX GRANULÉS



ENTREPRISE GÉNÉRALE DU BATIMENT

Neuf & Rénovation

8, route de Sully - 45460 BONNÉE

 **02.38.31.11.69**

www.3dconstruction.fr
sarl.3dconstruction@orange.fr



RVAUVELLE

TRAVAUX PUBLICS & PARTICULIERS



Voirie & réseaux divers - Assainissement - Adduction d'eau potable - Enrobés - Démolitions
1249 Route de Gien Zone Artisanale Le Bussoy 45290 VARENNES-CHANGY Tél. 02 38 94 51 26



Géomètres-Experts Associés
www.geomexpert.com

Terr&Am

INGÉNIERIE
DES TERRITOIRES

www.ecmo.fr



J. MEYER

Particuliers & Professionnels

7j/7 - 24h/24

www.j-meyer-sga.fr

sga@sga-meyer.com

Départements d'interventions:
18, 28, 41, 45, 58, 77 et 89

Vidange de fosses (septiques, toutes eaux, ...)

Débouchage de canalisations

Curage d'égouts - Maintenance industrielle

Collecte de déchets industriels liquides et solides (fûts, ...)

Épandage de tous produits valorisables en agriculture sur terres agricoles

Balayage de voiries, voies d'accès



Tarif déifiant toute concurrence : 130,76 € TTC la fosse jusqu'à 3 m³

Entreprise indépendante
depuis 1945

SIÈGE SOCIAL : POILLY-LEZ-GIEN : Tél. 02 38 67 22 49 - LES AGENCES : AMILLY : Tél. 02 38 85 27 16 - ORMES : Tél. 02 38 43 19 66
DÉPÔTS : LA CHARITÉ-SUR-LOIRE : Tél. 03 86 70 28 99 - SAINT SATUR : Tél. 02 48 78 00 39

BRICOMARCHÉ

MAISON - JARDIN

Ouverture
du lundi au samedi
de 8h30 à 19h
Tél. 02 38 36 30 26



Les Mousquetaires



McDonald's Bonnée



Instant d'histoire



1914-2024
80 ans
Commémoration
Fin de la Seconde Guerre mondiale

Commémoration

Cette année marque un événement historique : **les 80 ans de la commémoration de la fin de la Seconde Guerre mondiale.** À cette occasion, le réseau des bibliothèques du Val de Sully s'est mobilisé et vous a sélectionné des romans historiques et des bandes dessinées témoignant de cette époque.

Ces sélections seront disponibles à partir du mois de mars 2025 dans les bibliothèques aux Bordes, à Ouzouer sur Loire, à Saint Benoit sur Loire et à Sully sur Loire.

Pour les plus jeunes, des fiches de lecture ont été spécialement conçues. Ces ouvrages adaptés à leur âge (livres illustrés et des bandes dessinées relative à cette période historique) offrent aux enfants une approche éducative, afin qu'ils puissent comprendre les enjeux de cette guerre tout en développant leur amour pour la lecture. Ce travail a été mené avec des classes volontaires et leurs enseignants.

Pour les adultes, partagez vos coups de cœur pour donner envie à d'autres lecteurs de les emprunter. Les avis seront affichés dans les bibliothèques !

Pour plus d'information, rendez-vous en bibliothèque ou contactez-les par mail mediatheques@valdesully.fr

De 0 à 17 ans en Val de Sully

La nouvelle année arrive, il est temps de renouveler les fiches sanitaires et administratives de vos petits et grands enfants (0 à 17 ans) sur l'espace famille. Cette mise à jour est indispensable pour l'inscription de vos enfants pendant les vacances et les mercredis par exemple. Pour plus d'information, consulter le calendrier 2024/2025 des périodes d'inscriptions (crèches, accueils de loisirs, animations de 6 à 17 ans) sur le site www.valdesully.fr



Attention, un compte par famille ! Toute nouvelle demande de création de compte pour une famille dont le compte est activé sera refusée. Si vous avez déjà un enfant présent sur l'une de nos structures, votre compte à l'espace famille est déjà actif.

Saison culturelle 2025

Stéphane EN CONCERT



Vendredi 10 octobre
Espace Blareau - Sully sur Loire

Et aussi Sacré Anatole ! (spectacle - comédie de la troupe de Saint Père sur Loire), **Laurel et Hardy** (ciné-concert), **Comedy Club** (stand up), **Le son des voiles** (spectacle), la 4^e édition de **Place aux étoiles !**, les **Concerts de l'oratoire**, la **Guinche du Val**, **La scène est à vous** (chanson, spectacle, impro..), des **rendez-vous jeune public**, etc.



<https://valdesully.fr/la-saison-culturelle>

Découvrez dès janvier 2025 le **programme entier**, avec les dates proposées par les communes, les associations et les services école de musique et bibliothèques de la Communauté de communes.

Rémi +

Déplacez vous, de chez vous vers Sully sur Loire, les lundis et jeudis matin grâce au service Rémi +. L'occasion de faire vos courses, un tour au marché ou juste d'aller vous balader en ville.

Pour en bénéficier, il vous suffit de réserver votre trajet la veille avant 17h.

Plus d'infos sur le site de rémi : remi-centrevaldeloire.fr

Ce service est géré par la Région Cente-Val de Loire

CALENDRIER DES FETES 2025

JANVIER

Samedi 11 Galette des Retraités et Assemblée Générale
 Mardi 14 Club des Retraités
 Lundi 20 Petites Mains
 Vendredi 24 Vœux du Maire
 Dimanche 26 Théâtre de St Père La Fraternelle

FEVRIER

Mardi 28 Club des Retraités
 Lundi 03 Petites Mains
 Mardi 11 Beignets Club des Retraités
 Lundi 24 Petites Mains
 Mardi 25 Club des Retraités

MARS

Lundi 03 Petites Mains
 Samedi 08 Carnaval La Fraternelle
 Mardi 11 Club des Retraités
 Lundi 17 Petites Mains
 Mardi 25 Club des Retraités
 Lundi 31 Petites Mains

AVRIL

Mardi 01 Concours de Belote Interclubs avec les Retraités
 Vendredi 04 Remise des prix des Maisons Fleuries
 Dimanche 06 Randonnée des œufs sur Bonnée avec les Randonneurs Sullylois
 Mardi 08 Club des Retraités
 Mardi 22 Club des Retraités
 Samedi 26 Soirée dansante La Fraternelle
 Lundi 28 Petites Mains

MAI

Mercredi 08 Commémoration de la Victoire de 1945
 Lundi 05 Petites Mains
 Mardi 13 Club des Retraités
 Lundi 19 Petites Mains
 Samedi 24 Boum de l'école APE
 Mardi 27 Club des Retraités

JUIN

Lundi 02 Petites Mains
 Mardi 10 Club des Retraités
 Samedi 14 Repas des grands-pères et des grands-mères avec les Retraités
 Lundi 16 Petites Mains
 Dimanche 22 Assemblée Générale de la Saint-Hubert
 Mardi 24 Club des Retraités
 Lundi 30 Petites Mains

JUILLET

Mardi 08 Club des Retraités
 Dimanche 14 Fête Nationale
 Mardi 22 Club des Retraités

AOUT

Mardi 12 Club des Retraités
 Mardi 26 Club des Retraités

SEPTEMBRE

Mardi 02 Concours de boules et buffet Club des Retraités
 Mardi 09 Club des Retraités
 Dimanche 14 Répartition des bracelets de la Saint-Hubert
 Lundi 15 Petites Mains
 Dimanche 21 Vide grenier La Fraternelle
 Lundi 22 Petites Mains
 Mardi 23 Club des Retraités
 Lundi 29 Petites Mains

OCTOBRE

Lundi 06 Petites Mains
 Lundi 13 Petites Mains
 Mardi 14 Club des Retraités
 Mardi 28 Club des Retraités

NOVEMBRE

Lundi 03 Petites Mains
 Mardi 04 Concours de belote avec les Retraités
 Lundi 11 Commémoration de l'Armistice de 1918 en présence des élèves de l'école
 Mercredi 12 Club des Retraités
 Lundi 17 Petites Mains
 Dimanche 23 Vide ta chambre La Fraternelle
 Lundi 24 Petites Mains
 Mardi 25 Club des Retraités
 Samedi 29 et dimanche 30 Exposition Petites Mains

DECEMBRE

Vendredi 05 Journée nationale d'hommage aux « Morts pour la France » Algérie-Maroc-Tunisie
 Samedi 06 Repas de Noël des Retraités
 Lundi 08 Assemblée Générale Petites Mains
 Mardi 09 Club des Retraités
 Mardi 23 Club des Retraités

